

Un message est reçu de la Chambre avec le bill pour l'établissement d'un meilleur Cour d'Appel ; le bill est lu une 1re. fois, 2d. lecture demain. Autre message avec le bill incorporant la Banque du Peuple ; 1re. et 2d. lecture comme ci-haut.

Le bill qui règle les pêches de Gaspé est grossoyé, Les bills concernant l'Aqueduc de Montréal, et incorporant les Dames du Sacré Cœur de St. Jacques, et accordant un privilège pour un pont à Gosselin, sont passés.

Le bill sur l'éducation élémentaire est lu une seconde fois et référé à un comité spécial. *Minerve.*

## NOUVELLES D'EUROPE.

La malle de Boston, arrivée jeudi dernier, nous fournit les nouvelles d'Europe apportées par le steamer, parti le 4 de ce mois, et qui a fait la traversée de Liverpool à Boston en 15 jours.

Les nouvelles sont absolument sans importance. Tout était tranquille sur le continent, ainsi qu'en Angleterre.

Au départ du steamer, on s'occupait beaucoup du procès d'O'Connell et des autres *repealers*. L'adresse du juge Burton au grand jury était décidément contre les accusés, dont le procès se fait pour *conjur-tion et misdemeanor*. L'indictement occupait 37 pages de parchemin, et la lecture en a duré 7 heures. O'Connell devait défendre sa cause lui-même. On pensait que le duc du Wellington et sir Robert Peel seraient appelés en témoignage ; ainsi que plusieurs membres distingués du gouvernement.

Sa Majesté la reine avait fait un voyage à Cambridge. L'Université de cette ville a conféré le titre de docteur en loi au prince Albert.

La France jouissait d'une profonde tranquillité.

On appréhendait une autre crise en Italie, mais on espérait qu'elle n'aurait aucune suite. *Idem.*

M. Newman et l'Université d'Oxford.—M. Newman vient de prendre une résolution qui est, pour les journaux de Londres, le thème d'interprétations curieuses. Ce célèbre théologien, qui occupait, à l'Université d'Oxford, la haute position de curé de Sainte-Marie et président du collège d'Oxford, a donné sa démission. Quelques-uns voient dans cette démarche un premier pas vers l'Eglise romaine, ils ont tort. Voici comment le *Churchman*, feuille ecclésiastique, explique la retraite du savant écrivain qui a si puissamment défendu et contribué à déployer les doctrines appelées puseyistes. "M. Newman s'est démis de la cure de Sainte-Marie, à laquelle est attachée la chapelle de Littlemore, bâtie par lui-même." Le fait est que, depuis un certain temps, il éprouvait, de la part des chefs de collèges, une opposition assez forte ; ces derniers faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour empêcher les jeunes gens d'assister à ses sermons. Il y a déjà deux ans, M. Newman fit, dans un de ses discours, allusion à ces circonstances et il donna à entendre à l'évêque que, par suite, il était dans l'intention de se retirer. La résolution d'aujourd'hui n'est que la réalisation de ce premier projet."

Nous ajouterons quelques mots à ces explications de la feuille anglicane, car elles expliquent fort peu de choses. M. Newman, nous assure une personne familière avec l'Université d'Oxford et la plupart de ses membres, était fatigué, il est vrai, de l'opposition qu'il rencontrait ; mais là n'est pas le motif de sa retraite.

Depuis deux ans, il avait fait bâtir à une demi-lieue d'Oxford, dans une des dépendances de sa paroisse, une jolie et modeste maison qu'il appelait le presbytère d'une petite église élevée également par lui. Mais, en réalité, cette maison, qu'il habitait presque exclusivement et où il paraissait goûter tant de charmes, était un lieu de retraite que ses antagonistes appelaient, avec quelque raison, son *monastère*. C'est là qu'au milieu d'une bibliothèque, riche des trésors de la théologie catholique, il avait convié un certain nombre de jeunes gens, distingués par leurs talents et leurs vertus, à venir méditer sur les réformes nécessaires à l'Eglise anglicane. C'est dans cette maison que M. Lockhart, du collège d'Exeter, dont nous annoncions récemment la conversion, était venu puiser les germes de science catholique qui l'ont ramené à la vérité.

M. Newman s'occupe, dans cette pieuse et calme retraite, de diriger les études théologiques de plusieurs jeunes gens disposés, dit-on, à fonder plus tard, dans l'église anglicane, des monastères semblables à ceux que la réforme a confisqués et détruits. Il mène avec ces disciples une vie sobre et réglée, pour ne pas dire qu'il suivent un règlement, qui diffère très-peu de la règle des cloîtres catholiques. Il a paru difficile à M. Newman de concilier ses travaux si nombreux, la direction de sa maison de Littlemore, avec les charges d'une paroisse comme celle de Sainte-Marie, dont il tenait à s'acquitter en pasteur actif et vigilant. De cette multiplicité de charges est née la résolution qu'il a prise. Il a voulu quitter la vie agitée pour se livrer entièrement aux soins de sa dernière création et pouvoir poursuivre la réalisation des projets qui se rattachent au *parsonage-house* de Littlemore.

LA SOURIS CHANTANTE.—Voici un puff que publie le journal anglais, le *Globe*. "Le fait d'une souris qui chante, dit-il, n'est point une fiction, les plus incrédules pourront s'en assurer. Ce petit animal existe ; et voici, à ce sujet, quelques détails : la femme d'un tailleur, qui habitait le deuxième étage d'une maison de Red-Cross-square, entendit toute une nuit le chant d'un oiseau ; elle crut d'abord que c'était son serin qui l'empêchait de dormir, et elle transporta la cage en dehors de la fenêtre. Peu de temps après, le chant recommença, et il semblait courir dans l'appartement de ci de

là, comme l'esprit d'Hamlet. Enfin, la femme reconnut que le bruit venait de la boiserie. Une trappe fut tendue, et deux nuits après, la syrène fut prise. Ce petit animal est de l'espèce commune des souris, et du sexe masculin. Lorsqu'il chante, on croirait entendre un serin des Canaries. Il imite parfaitement les passages soutenus et les cadences de cet oiseau. On s'est assuré, à l'aide de la loupe, de la vibration du larynx. Aucun être humain ne pourrait contrefaire certains sons très-doux que produit cette souris. Quelquefois il faut attendre fort longtemps avant qu'elle se décide à chanter ; mais, lorsqu'elle a commencé, le plus grand bruit ne peut l'empêcher de continuer. On assure que ce chant est d'un octave plus étendu que celui du serin. Il y a quelque temps, une sou is semblable a été prise et portée au château, pour la faire entendre par le prince de Galles et les princesses."

## DECES.

A l'Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe, le 22 au soir, après 11 jours de maladie, Sœur BOUVIN, fille vraiment accomplie, et digne par ses vertus autant que par ses talents, d'être un des plus beaux ornements d'une communauté religieuse. Cette jeune vierge a succombé à un cas très-violent de fièvre rouge. Elle n'avait que vingt ans et quelques mois et déjà elle comptait trois ans et demi de service en religion.

## A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT  
D'UN RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,  
PETIT MANUELDE  
L'ARITHMÉTIQUE  
Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Établie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix : 15 sols.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.  
ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.RECUEIL DE LITANIES  
A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÈRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

## DES CARTES DE TEMPÉRANCE TOTALE ET PARTIELLE.

ON trouve aussi constamment à ce Bureau, la collection des MÉLANGES RELIGIEUX reliés en 6 volumes.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPRON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE.  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PIRE.  
IMPRIMÉ PAR J. A. FLINGUET.